



BULLETIN DE SAINT-GEORGES

BULLETIN N° 329

DECEMBRE 2020

Eglise Saint-Georges Quai Fulchiron 69005 Lyon

www.eglisesaintgeorges.com secretariatsaintgeorges@gmail.com

Logement des prêtres : Maison Sainte-Blandine (MSB)

12 bis rue Sala 69002 Lyon 04 72 77 07 90



Abbé Hugues de MONTJOYE, recteur	06 65 23 07 92	abbedemontjoye@gmail.com
Abbé Laurent SPRIET, chapelain	06 14 18 07 61	abbespriet@gmail.com
Abbé Montfort GILLET, chapelain	06 18 84 47 87	abbemontfort@gmail.com
Frère Sébastien GRATREAUD	06 50 77 98 33	freresebastieng@gmail.com



©Diocèse d' Ajaccio

Installation de Mgr Olivier de GERMAY comme archevêque de Lyon Dimanche 20 décembre



Devise épiscopale : « *Le Christ a aimé l'Église* »

Quo vadis Domine ?

Ce n'est pas une chronique cinématographique que vous vous apprêtez à lire (bien que je recommande à ceux qui ne l'ont pas vu le peplum célèbre « *Quo vadis ?* » de 1951 avec Robert Taylor), mais une simple réflexion sur les temps que nous vivons.

Rappelons l'histoire : pour fuir la persécution, l'apôtre Pierre veut quitter Rome. Mais en sortant de la ville, il croise Jésus et lui demande : « *Quo vadis, Domine ?* » « *Où vas-tu, Seigneur ?* ». Celui-ci lui répond : « *Je vais à Rome pour y être à nouveau crucifié* ». Comprenant le reproche, Pierre fait alors demi-tour et retourne à Rome, pour être au milieu de son troupeau. Il sera arrêté et bientôt crucifié comme son Maître. Une église sur la voie Appia rappelle cet événement.

Nous aspirons tous, normalement, à une vie heureuse et paisible. Certains peuvent avoir le goût de l'aventure, du risque, voire de la bataille, mais ce n'est pas le lot commun. Mais cette recherche de la tranquillité a ses limites. Tout au long de l'année, nous célébrons de nombreux saints qui, depuis 2000 ans, ont glorieusement remporté la palme du martyr et qui forment au Ciel une couronne resplendissante autour du trône de l'Agneau immolé. De saint Pierre et saint Paul jusqu'aux martyrs actuels du communisme et de l'islam, c'est une

foule innombrable qui nous encourage par l'exemple, et intercède pour nous auprès de Dieu.

Devons-nous penser que nous avons vocation au martyr ? Dieu seul le sait, mais ce qui est sûr, c'est que nous devons déjà témoigner dans un monde difficile, indifférent ou hostile. Témoigner de quoi ? De l'amour de Dieu qui nous a créés et rachetés, de la sainteté de Dieu et de l'inviolabilité de sa loi, des exigences de son amour, de notre vocation à la sainteté malgré les lourdeurs de la pâte humaine, de la béatitude qui nous est promise si nous répondons à l'amour de Dieu en l'aimant de tout notre cœur, de toutes nos forces et par-dessus toutes choses. Le cardinal Pie grand évêque de Poitiers au XIX^{ème} siècle, digne successeur de saint Hilaire (soupir !), écrivait : « *Tout le dogme est compris dans ces mots : Dilexit me ! Il m'a aimé ! Et toute la morale dans ces autres mots : Diligam Te ! Puissè-je t'aimer !* ».

Nous n'avons sans doute pas encore un couteau sous la gorge pour nous forcer à apostasier, mais la dictature du relativisme que dénonçait avec tant de justesse le Pape Benoît XVI n'a pas désarmé depuis 2013, bien au contraire ! Le monde moderne veut bien tolérer une vague spiritualité de salon, à condition qu'elle demeure bien confinée dans les sacristies ou le logis familial, mais pas d'une religion

qui prêche la Vérité, pas d'une religion qui paraisse dans l'espace public, pas d'une religion qui rappelle qu'il faut rendre à César ce qui est à César, mais à Dieu ce qui est à Dieu.

Les décrets iniques du gouvernement empêchant concrètement l'exercice de la liberté de culte à tant de croyants en est un signe parmi d'autres. Ce qui est triste est de voir que des pasteurs se sont aplatis devant le pouvoir politique et ont abandonné leurs brebis sans chercher à les défendre. D'autres heureusement ont réagi, certains spontanément, d'autres poussés un peu par leurs ouailles en colère. S'il n'y avait pas eu ce grondement sourd qui montait un peu partout, la conférence épiscopale et les évêques auraient-ils engagé des actions en justice ? Ces foules venant de paroisses et d'horizons divers me faisaient penser à ces foules des veilleurs après les grandes manifestations de 2013. Une sorte de génération spontanée, qui fatiguée d'attendre des chefs pour fédérer les troupes et les conduire à la victoire, a fini par se lever toute seule pour faire entendre sa voix.

Certaines élites ont voulu ridiculiser ces manifestants et leur revendication de la messe, en soulignant que nous n'étions pas en 1793. Sans doute, mais aujourd'hui, sans risquer leur peau, les fidèles ont été privés dans bien des endroits et

pendant des semaines, et même des mois si l'on compte le premier confinement, de ce qui était leur trésor le plus cher : l'Eucharistie, source et sommet de toute la vie de l'Eglise. Quelle tristesse pour tant de chrétiens !

Il n'y a, paraît-il, plus que 2% de vrais pratiquants en France. Beaucoup de baptisés ne ressentent pas le besoin de participer à la messe. Deviendraient-ils tout à coup des modèles à imiter ?

Les saints, eux, ont brûlé du désir de l'Eucharistie, du désir de participer à la messe, de recevoir le Corps et le Sang du Seigneur dans la sainte Hostie, pour participer à l'offrande mystique de l'unique sacrifice parfait, le sacrifice qui nous sauve, le sacrifice de la Croix rendu mystérieusement présent sur l'autel par le ministère des prêtres. En 304 à Abitène (dans l'actuelle Tunisie), alors que l'empereur romain avait interdit le culte chrétien, des fidèles avaient été surpris pendant une messe célébrée en secret. Arrêtés et torturés, ils n'avaient pas cédé à leurs bourreaux et l'un d'entre eux avait proclamé : « *Sans la messe célébrée le jour du Seigneur nous ne pouvons pas vivre. Nous ne pouvons pas affronter les difficultés quotidiennes et résister aux tentations, sans l'Eucharistie* ». Ce sont les 49 martyrs d'Abitène. Voilà des modèles à imiter ! Lors de l'angélus du 12 juin

2005, Benoît XVI évoquait cette page d'histoire : « *Se réunir avec nos frères, écouter la Parole de Dieu, et se nourrir du Christ, immolé pour nous, est une expérience qui donne sens à la vie, qui communique la paix du cœur. Sans le dimanche, nous, chrétiens, nous ne pouvons pas vivre* ».

Les fidèles demandent la liberté de culte aux autorités civiles et du pain à leurs pasteurs. Comment peuvent-ils rester sourds à cet appel ? Comment peuvent-ils leur donner des pierres, leur jeter des pierres ?

Prions pour que dans les mois et les années qui viennent les pasteurs sachent sentir l'odeur du troupeau, comme l'a demandé la Pape François à plusieurs reprises. Qu'ils n'abandonnent pas le troupeau au milieu des difficultés, comme saint Pierre fuyant Rome pour échapper au martyre. Qu'ils aient le courage de défendre les droits et la liberté de l'Eglise, qu'aucune autorité ne peut ignorer. L'Eglise, par mandat de Notre Seigneur Jésus-Christ, a mission de prêcher l'évangile à toute créature et à toutes les nations. Elle a mission baptiser et de donner les sacrements, de rassembler ses fidèles autour de la célébration de la sainte messe pour les nourrir à la source de la grâce. L'Eglise est un hôpital de campagne, pour reprendre une autre expression du Pape François. Les hommes souffrent

du plus grand des maux : l'oubli de Dieu. Quand un blessé a un membre arraché, on ne s'occupe pas de savoir s'il a de l'eczéma. Prions pour que les pasteurs aillent d'abord à l'essentiel : donner Dieu au monde blessé. Le reste passe après. Quelle tristesse de lire des discours bavards sur la préservation de la planète, l'accueil des migrants (sans les distinctions qui s'imposent) et autres mondanités à la mode, et si diserts sur Dieu Créateur et Sauveur, sur le Christ Voie, Vérité et Vie, sur l'Eglise signe et instrument du salut, sur la nécessité de la foi et de la charité surnaturelles pour être sauvés, sur le zèle missionnaire qui devrait animer tout chrétien, à l'instar de saint François Xavier, Patron principal des missions que nous venons de fêter. Il y a quelque chose de diabolique dans cette perte des priorités. Prions, formons-nous, témoignons, soyons heureux si nous avons été jugés dignes de souffrir quelque chose pour le Nom du Seigneur. Et veillons à garder l'humilité et la charité, fondement et couronnement de toutes les vertus, si nous ne voulons pas être des cymbales retentissantes (cf. 1 Cor 13).

Abbé Hugues de Montjoye +
Recteur de saint-Georges

De l'importance de la Messe dominicale

De nombreux curés se sont plaints, après le premier déconfinement, de ne pas voir revenir de nombreux baptisés à la messe dominicale. Qu'en sera-t-il après le deuxième confinement ? Même si les restrictions (souvent ridicules) imposées par le gouvernement ont tendance à réveiller la ferveur de certains, ne peut-on pas craindre que de nouvelles brebis vont encore quitter le troupeau sur la pointe des pieds ? Je le crois malheureusement, surtout en entendant des personnes me dire qu'elles se passent bien de la messe en ce moment et qu'elles n'en ressentent pas la privation...

Pourquoi aller à la messe ?

Avant de répondre à cette question il faudrait sans doute la reformuler et se demander : « Pour qui aller à la messe ? » Car nous n'allons pas d'abord et avant tout à la messe pour

nous-mêmes. Nous n'y allons pas d'abord pour communier, ni pour entendre la Parole de Dieu et nous en nourrir, mais pour Dieu ! Il s'agit de rendre à Dieu l'amour, l'action de grâces, la louange, en un mot « le culte^[1] » qui lui est dû. Or, comment donner à Dieu un amour qui soit digne de Lui et qui soit à sa mesure ? Par la messe qui est l'actualisation sacramentelle de l'unique sacrifice de la croix. Il faut relire ce que saint Jean-Paul II a écrit dans sa dernière encyclique *Ecclesia de Eucharistia vivit* (cf. n° 11 à 14). A la messe c'est le Christ qui est le Prêtre : c'est Lui qui s'offre à son Père, c'est Lui essentiellement qui prie, et nous qui prions en Lui, par Lui, avec Lui^[2]. Nous allons donc à la messe pour Dieu, même si nous n'en ressentons pas le besoin pour nous-mêmes (malheureusement !). Nous allons à la messe tous les dimanches pour rendre

à Dieu, par le Christ, le culte qui lui revient. C'est une œuvre de justice. Aller à la messe, c'est juste ; ne pas y aller, c'est injuste.

Une obligation ?

Ce n'est pas tant une question de devoir que d'amour. La morale chrétienne n'est pas une morale de l'obligation mais de la sainteté. Elle n'est pas d'abord et avant tout une morale du mal à éviter mais une morale du bien à pratiquer.

A-t-on besoin d'un commandement pour aimer nos parents ? Normalement non. Mais il se trouve que l'homme et la femme étant blessés par le péché originel, Dieu leur a commandé d'honorer et de respecter leurs parents (4^{ème} Commandement). Il en est de même pour Dieu. Il ne devrait pas être nécessaire de dire qu'il faut aimer Dieu... Il est normal, il est juste, il est digne et il est salutaire d'aimer Dieu,

mais, comme l'homme et la femme sont blessés par le péché originel, alors Dieu a donné trois commandements destinés à rappeler que l'homme doit L'aimer, dont le 1^{er} et le 3^{ème} qui sont : « tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de ton esprit et de toutes tes forces » et « tu sanctifieras le Jour du Seigneur » (c'est-à-dire le dimanche puisque Jésus est ressuscité un dimanche). Et comme si cela ne suffisait pas, l'Eglise notre Mère nous a donné 5 préceptes ou commandements supplémentaires (que la plupart des baptisés ignorent totalement tant la transmission du contenu de la foi est lamentable depuis des décennies) parmi lesquels se trouve le premier : « Participer à l'Eucharistie dominicale et aux autres fêtes d'obligation et s'abstenir des travaux et des activités qui pourraient empêcher la sanctification de tels jours ». Les 5 préceptes de l'Eglise ont « pour but de garantir aux fidèles le minimum indispensable en ce qui concerne l'esprit de prière, la vie sacramentelle, l'engagement moral, et la croissance de l'amour de Dieu et du prochain »^[31]. Vous avez bien lu : le minimum... La messe dominicale fait partie du minimum de la vie chrétienne ! Et tant de personnes baptisées s'en affranchissent allègrement. Soit, c'est vrai, par ignorance ; soit par choix. Voilà pourquoi nous pouvons lire dans un texte du 3^{ème} siècle intitulé *Didascalie des Apôtres* : « Le jour du Seigneur, laissez tout et courez en hâte à votre

assemblée, parce que c'est votre louange à Dieu. Autrement, quelle excuse auront devant Dieu ceux qui ne se réunissent pas le jour du Seigneur pour écouter la parole de vie et se nourrir de l'aliment de vie qui demeure éternel ? » Hâtons-nous donc d'aller participer à la Messe tous les dimanches. C'est obligatoire même si c'est d'abord une question d'amour de Dieu.

Une obligation grave ?

En d'autres termes, est-ce que cette obligation peut constituer un péché grave ou mortel ? Saint Jean-Paul II était bien conscient de la désaffection croissante de la pratique de la messe dominicale aussi a-t-il écrit une lettre apostolique intitulée *Dies Domini* (le Jour du Seigneur) pour rappeler l'importance de la messe dominicale.

Certains objectent que l'Eglise ne demande de ne communier qu'une fois par an au moins au Temps pascal et en tirent la conclusion que ne pas aller à la messe n'est pas grave... Quel argument spécieux ! Comme si on allait à la messe uniquement pour communier. Tout d'abord on ne communie pas dans n'importe quelle disposition d'âme (cf. *Compendium du CEC n° 291*^[41]), ensuite on n'est pas obligé de communier à toutes les messes auxquelles nous participons.

En fait, le jeune homme riche de l'Evangile pose la question fondamentale : « Bon Maître que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ? » Jésus ne lui répond pas de façon vague

et ambiguë : « Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements », puis il ajoute : « Viens et suis-moi » (*Mt 19,16-21*). Suivre Jésus implique d'observer les commandements. Vouloir entrer dans le Royaume des cieux pour l'éternité demande au minimum d'observer les dix « Paroles de vie » ou dix « commandements ».

Ainsi nous lisons encore dans *l'abrégé du CEC* (n° 440-441) : « Pourquoi le Décalogue oblige-t-il gravement^[51] ? Parce que le Décalogue énonce les devoirs fondamentaux de l'homme envers Dieu et envers le prochain. Est-il possible d'observer le Décalogue ? Oui, parce que le Christ, sans lequel nous ne pouvons rien faire, nous rend capables de l'observer par le don de son Esprit et de sa grâce ». C'est pourquoi le *CEC*, cette fois, peut enseigner : « Ceux qui délibérément manquent à cette obligation commettent un péché grave » (n° 2181).

Conclusion

L'épître aux Hébreux nous donne cet avertissement toujours valable aujourd'hui : « Ne désertez pas votre propre assemblée comme quelques-uns ont coutume de le faire ; mais encouragez-vous mutuellement » (*He 10, 25*). Gardons donc fidèlement la participation à la Messe dominicale pour rendre à Dieu ce qui est à Dieu ! Il en va de notre salut éternel.

Abbé Laurent Spriet +

^[31] Cf. Vatican II, *Sacrosanctum Concilium* n°7 : « la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles et réalisée d'une manière propre à chacun d'eux, et dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres ». N° 56 : « Les deux parties qui constituent en quelque sorte la messe, c'est-à-dire la liturgie de la parole et la liturgie eucharistique, sont si étroitement unies entre elles qu'elles constituent un seul acte de culte. Aussi, le saint Concile exhorte-t-il vivement les pasteurs d'âmes à enseigner soigneusement aux fidèles, dans la catéchèse, qu'il faut participer à la messe entière, surtout les dimanches et jours de fête de précepte ». N° 59 : « Les sacrements ont pour fin de sanctifier les hommes, d'édifier le Corps du Christ, enfin de rendre le culte à Dieu ; mais, à titre de signes, ils ont aussi un rôle d'enseignement. Non seulement ils supposent la foi, mais encore, par les paroles et les choses, ils la nourrissent, ils la fortifient, ils l'expriment ; c'est pourquoi ils sont dits sacrements de la foi. Certes, ils confèrent la grâce, mais, en outre, leur célébration dispose au mieux les fidèles à recevoir fructueusement cette grâce, à rendre à Dieu le juste culte, et à exercer la charité ».

^[41] « Dans l'Eucharistie, le sacrifice du Christ devient aussi le sacrifice membres de son Corps. La vie des fidèles, leur louange, leur action, leur prière, leur travail, sont unis à ceux du Christ. En tant que sacrifice, l'Eucharistie est aussi offerte pour tous les fidèles, pour les vivants et les défunts, en réparation des péchés de tous les hommes, et pour obtenir de Dieu des bienfaits spirituels et temporels. De plus, l'Eglise du ciel est présente dans l'offrande du Christ » *Compendium ou abrégé du Catéchisme de l'Eglise Catholique* n° 281.

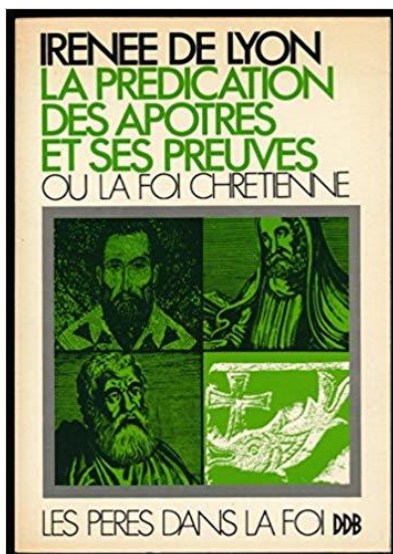
^[51] N° 431.

^[41] « Qu'est-il exigé pour recevoir la Communion ? Pour recevoir la Communion, il faut être pleinement incorporé à l'Eglise catholique et être en état de grâce, c'est-à-dire sans conscience d'avoir commis de péché mortel. Celui qui est conscient d'avoir commis un péché grave doit recevoir le sacrement de la Réconciliation avant d'accéder à la Communion. Il importe aussi d'avoir un esprit de recueillement et de prière, d'observer le jeûne prescrit par l'Eglise et d'avoir des attitudes corporelles dignes (gestes, vêtements), comme marques de respect envers le Christ ».

^[51] C'est-à-dire que chaque commandement est une matière « grave » : c'est un des trois éléments qui constituent un péché mortel ou grave.

Présentation de la deuxième œuvre connue de saint Irénée : *L'Exposition de la*

Prédication Apostolique



Deux œuvres de saint Irénée nous sont parvenues : le célèbre «*Adversus haereses*» dont nous avons parcouru, l'un après l'autre, les cinq livres dans ce bulletin, et l'«*Exposition de la Prédication Apostolique*», que Benoît XVI a qualifié de «plus ancien catéchisme de la doctrine chrétienne». Cette deuxième œuvre, beaucoup plus courte que l'*Adversus haereses*, lui est également postérieure. Profitons de ce mois de décembre 2020 - le dernier de «l'année Saint Irénée» - pour revenir sur cette *Exposition de la prédication des Apôtres* par Saint Irénée.

Quelle est l'histoire du texte de la *Prédication des Apôtres* ?

Saint Irénée a très certainement écrit en langue grecque. Mais aucun de ses écrits originaux ne nous est resté. C'est par l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée (début du IV^{ème} siècle) que nous connaissons l'existence de cet ouvrage, ainsi que par une brève mention de saint Jérôme dans son *De Viris illustribus* (fin du IV^{ème} siècle). On pense que l'original grec aurait été traduit et mis par écrit en langue arménienne au VI^{ème} siècle, époque à laquelle l'Arménie vient de se doter d'un alphabet particulier pour écrire dans sa langue propre. Cette écriture ressemble beaucoup à la

graphie onciale des manuscrits grecs de l'Antiquité. Ce qui est certain aujourd'hui est que la plus vieille copie que nous possédons de cette œuvre de saint Irénée est un manuscrit arménien du XIII^{ème} siècle (c'est l'époque où l'on a adopté en Arménie une écriture plus minuscule et cursive appelée *bolorigir*). Ce manuscrit a été découvert à Erevan en 1904 par l'archimandrite Mgr Karapet Ter-Mekertschian (!), puis publié en allemand, français, anglais, latin, hollandais et italien.

Quel est le but recherché par saint Irénée ?

La rédaction de ce petit ouvrage est destinée à un certain «Marcien», un ami d'Irénée dont on ignore tout ! Elle a pour but de lui «*exposer en abrégé la prédication de la vérité, afin de l'affermir dans la foi*». Exposer et affermir. Le deuxième évêque de Lyon veut proposer à Marcien (et, par là, à tout le peuple chrétien) à la fois une catéchèse, et une apologie des vérités chrétiennes, en utilisant une forme assez proche des discours des Apôtres (ceux de saint Pierre et de saint Paul) qui nous sont rapportés dans les *Actes des Apôtres*. Son livre est donc structuré en deux parties :

- la première est un exposé de la prédication des Apôtres, telle un Credo détaillé : c'est la partie catéchétique ;

- la seconde est une démonstration de la prédication des Apôtres, fondée sur l'accomplissement dans le Christ des prophéties de l'Écriture. C'est la partie apologetique.

Quelques apports théologiques de cet ouvrage

Saint Irénée insiste sur la « Règle de foi » ou « règle de vérité » : la foi chrétienne n'est pas qu'une expérience personnelle, elle est aussi une doctrine normative, transmise par les Apôtres et leurs successeurs. Saint Irénée montre aussi combien le Christ *récapitule*

toute l'histoire du salut, depuis la Création jusqu'à la résurrection des corps. Tout s'unifie dans le Christ, qui est Lui-même une seule personne, le Verbe de Dieu, préexistant éternellement, qui va se faire véritablement homme par l'Incarnation dans la Vierge Marie. A plusieurs reprises, et sans doute pour contrer la gnose et le platonisme, Irénée évoque la résurrection des corps ainsi que l'unité de l'homme, créé corps et âme à l'image de Dieu : *Dieu a imprimé sa propre ressemblance à sa créature, afin que jusque dans son aspect extérieur elle soit l'image de Dieu*. Une première esquisse de la théologie du corps !

Pourquoi lire la *Prédication des Apôtres* ?

La première raison est triviale : c'est l'ouvrage le plus court que nous ayons de notre cher évêque de Lyon. Entre 45 et 90 pages selon les éditions. Il serait dommage de se priver de découvrir le style d'un si grand Père de l'Église alors qu'il nous propose un beau livre d'initiation théologique. Il est évidemment plus simple de le lire en français avec notre bon alphabet latin qu'en arménien avec la graphie *bolorigir*.

La deuxième raison est qu'il faut profiter de la grâce de «l'année Saint-Irénée». Cette grâce passe, d'une part, par la fréquentation des lieux dans lesquels Irénée a vécu. (C'est ce que nous aurions dû vivre lors du pèlerinage paroissial du samedi 5 décembre.) Et d'autre part, par la fréquentation de son héritage littéraire. Ne négligeons pas de visiter ces « lieux » pour nous faire plus proches de saint Irénée.

Que l'enseignement de saint Irénée illumine notre connaissance de la foi et que son intercession nous donne force et confiance, à nous et à notre futur archevêque.

Abbé Montfort GILLET

POUR L'AGENDA (offices et activités diverses...) :

ABONNEZ-VOUS AUX ANNONCES HEBDOMADAIRES OU VOIR SUR LE SITE